

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Novembre 2021

Compte rendu de la séance du 19 Novembre 2021, du Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 15 Novembre 2021 et réuni à la Mairie en séance publique avec les restrictions sanitaires liées au COVID-19 sous la présidence de Monsieur **Guido ROMANO**, Maire de Vincelles.

Ouverture de séance à 20h00

Etaient présents : Guido ROMANO, Philippe BLONDELET, Tiphaine DARDOISE, Cyril AUZOU, Sandrine GUERVILLE, Jacqueline PICQ, Armelle TAMBOUR, Rose-Marie WRONA.

Absents excusés : Gilles BIERRY, Christophe GAUDOIN, Laurent FOUINAT, Monique LE CORGNE (pouvoir donné à M.ROMANO)

Absents non excusés : Jean-Claude BOSCH

Secrétaire de séance : **GUERVILLE Sandrine**

1. Lecture et Approbation du conseil municipal du 8 Octobre 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 8 Octobre 2021.

2. Validation du devis de l'entreprise SUEZ pour l'entretien des bornes incendies

Notre réseau de bornes incendie sur la commune nécessite un entretien pour rester dans les normes légales. L'entreprise SUEZ propose un devis pour l'ensemble du parc s'élevant à 7881.37 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise SUEZ pour un montant de 7881.37 € HT.

3. Location de la Salle Multi-activité et de la salle des sports

L'EPNAK souhaite louer la salle multi-activité et la salle des sports deux après-midi par semaine à partir de janvier 2022. Dans ce contexte, une convention de mise à disposition de locaux municipaux à titre onéreux de 2 500€ pour la salle multi activités et 2 000 € pour la salle des sports par an a été établie entre l'EPNAK et la mairie de Vincelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la location des salles mentionnées ci-dessus et autorise le maire à signer cette convention.

4. Demande de Subvention

La mairie a reçu une sollicitation de la part de l'association départementale des Pupilles de l'enseignement Public de l'YONNE qui a pour but de venir en aide aux enfants dont les familles connaissent des difficultés financières.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, n'approuve pas le don à cette association.

5. Devis pour la rénovation de la toiture d'un logement communal.

Une toiture d'un logement communal situé 81 Grande Rue nécessite une rénovation complète. Des devis sont en cours.

Le Conseil Municipal prendra la décision à une date ultérieure quand tous les devis seront communiqués à la commune.

6. Concertation sur la rénovation de la maison du gardien du camping

Le Conseil Municipal étudie le projet de rénover la maison du gardien du camping.

7. Validation de la distribution des colis des aînés pendant le marché de Noël

La Mairie aura un stand dédié à la distribution des colis pour les aînés au marché de Noël ouvert le 27 Novembre de 14h00 à 20h00 et le 28 Novembre de 10h30 à 18h00.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la distribution des colis au marché de Noël selon les conditions ci-dessus.

8. Devis pour la mise en place d'une caméra au point de collecte.

La commune a constaté des incivilités au point de collecte du verre. M. Le Maire propose la mise en place d'une caméra et de panneaux d'informations de signalisation de vidéosurveillance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la mise en place d'une caméra et de panneaux d'informations de signalisation de vidéosurveillance.

9. Devis pour les ordinateurs de l'école.

Dans le projet du label de l'école numérique, l'entreprise Ordimédia nous propose un devis pour 16 Ordinateurs pour un montant de 8 740.83 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le devis d'Ordimédia pour 8740.83 € HT.

10. Harmonisation de la durée de travail dans la fonction publique.

L'article 47 de la loi de transformation de la fonction publique a abrogé les régimes dérogatoires de travail antérieurs à 2001 et a imposé aux collectivités territoriales concernées de définir de nouvelles règles de travail.

La durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1607 heures.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les nouvelles modalités sur les règles de travail applicables.

11. Convention pour l'entretien des zones d'activités portuaires

La Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois a mis en place une convention avec la mairie de Vincelles pour la compétence des zones d'activités portuaires. La CA versera un montant annuel pour compenser la charge d'entretien supportée par la commune pour les équipements situés à Vincelles.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise à l'unanimité le Maire à signer cette convention et tous documents afférents à cette opération.

12. Questions diverses.

La séance est levée à 22H00

La date de la prochaine réunion est fixée au 21 Janvier 2021

Vendredi à 20h

Guido ROMANO	
Cyril AUZOU	Gilles BIERRY
Philippe BLONDELET	Jean-Claude BOSCH
Tiphaine DARDOISE	Sylvie DELPECH
Laurent FOUINAT	Christophe GAUDOIN
Sandrine GUERVILLE	Monique LE CORGNE
Jacqueline PICQ	Armelle TAMBOUR
Émilie TAPIN	Rose-Marie WRONA